



# RÉSERVATION EMPLACEMENT 2018

PITCH BOOKING FROM 2018 - PLATZ RESERVBIERUNG 2018

## RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES POUR TOUTES RÉSERVATIONS

Nom - Name .....

Adresse - Address .....

Ville - Town ..... Code Postal .....

Pays - Country .....

Téléphone - Phone .....

Adresse mail .....

Comment nous avez-vous connu ? How did you know us ?  
.....

Immatriculation et marque du véhicule / Car registration number :  
.....

Nom, prénom et date de naissance des participants :

1 : .....

2 : .....

3 : .....

4 : .....

5 : .....

6 : .....

Date d'arrivée - Arrival : .....

Date de départ - Departure : .....

Tente- Tent

Caravane - caravan

Formule Famille comprenant au moins un enfant de -12 ans

Animal : nb ..... N° tatouage : .....

Race ..... Date vaccin : .....

Véhicule supplémentaire

Location de réfrigérateur

Acomptes : 150 € + frais de dossier de 25 € soit 175 €

Acomptes : 150 € + frais de dossier de 25 € + option annulation de 25 € soit 200 €

## MODE DE RÈGLEMENT

Chèque bancaire

Chèque vacances

Mandat cash

Espèces

VPC N° carte : \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de vente emplacements.

**Signature obligatoire :**

Dès réception de ce formulaire et de l'acompte, il vous sera adressé une confirmation de réservation.

## Conditions de vente emplacements 2018

PITCH BOOKING CONDITION 2018  
VERKAUFBEDINGUGEN FÜR STELL PIÄTZE 2018

Madame, monsieur,

- La réservation ne devient effective qu'après l'accord et la réception du formulaire de réservation ainsi que votre acompte. L'acompte sera déduit du montant du séjour.
- Les emplacements sont loués de midi à midi, toute journée commencée est due.
- Non occupation : en cas de retard dans l'occupation de votre emplacement, celui-ci sera retenu pour une période de 24 h. Passé ce délai, la réservation sera annulée sans remboursement et le camping disposera de l'emplacement. En cas de départ anticipé, aucun remboursement ne sera accordé. Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte dans le cas d'une fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif ou toute autre raison.
- A votre arrivée, le solde de votre séjour vous sera réclamé en carte bancaire, espèces ou chèques vacances, dans le cas où vous souhaiteriez régler par chèque, le solde doit nous parvenir 30 jours avant votre arrivée (suite aux nombres en recrudescence de chèques impayés).
- Pour toute arrivée ne correspondant pas aux indications du formulaire de réservation, l'accès au camping sera refusé et le séjour annulé, l'acompte sera conservé par le camping ainsi que les frais de réservation. Le Camping de l'Océan refuse l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à ce qui est autorisé sur l'emplacement (bébé et enfant compris).
- **Nous n'acceptons pas les mineurs s'ils ne sont pas accompagnés d'un parent pendant tout le séjour (art. 371-3 du code civil).**
- Tout campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping sous peine d'expulsion sans remboursement du séjour. Bruit. Silence demandé à partir de 23 h. Deux avertissements pour bruit entraînent une expulsion. En cas de plainte ou violence (verbale ou physique), l'expulsion est immédiate.
- Les animaux doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et restent sous l'entière responsabilité du propriétaire.
- Les animaux de catégorie 1 ne sont pas admis sur le camping.
- Les emplacements doivent être tenus et rendus propres.
- **Tout campeur ou visiteur doit obligatoirement porter son bracelet, sous peine d'exclusion du camping.**

## CONDITIONS D'OPTION ANNULATION 2018

Cette option vous garantit le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour pour les événements exceptionnels suivant décès, accident graves, hospitalisation, licenciement économique (de vous-même, du conjoint, ascendants, descendant).

L'option annulation est payable intégralement et uniquement lors de la réservation.

Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagnée de justificatifs précis et incontestables, au plus tard trois jours après l'événement entraînant l'annulation. Les frais de dossier et d'option annulation ne sont en aucun cas remboursables.

